

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Lycée professionnel Jeannette-Verdier
(stage professionnel C.A.P./ baccalauréat professionnel)

Document à renseigner avec précision et à rendre au secrétariat de gestion, à Mme BOUGUessa, immédiatement après le stage.

Les frais seront remboursés après validation des justificatifs et dans la limite des crédits disponibles au lycée.

<p>Nom, prénom et classe de l'élève</p>	<p>..... Classe</p>
<p>Dates du stage effectué</p>	<p>du/...../..... au/...../.....</p>
<p>Nom et adresse du lieu de stage</p>	<p>..... Code Postal</p> <p>Ville</p>
<p>Jours de stage <u>réellement</u> effectués</p>	<p>..... jours en entreprise</p>
<p>Adresse de l'élève</p>	<p>..... Code Postal</p> <p>Ville</p>
<p>Si l'élève est hébergé à une adresse différente de son adresse habituelle, renseigner l'attestation d'hébergement ci-contre</p>	<p>Je soussigné atteste avoir hébergé l'élève du/...../..... au/...../.....</p> <p>à l'adresse</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Fait à le/...../.....</p> <p>Signature de l'hébergeur :</p>

Moyen de transport de l'élève pendant le stage	<input type="checkbox"/> transports en commun <input type="checkbox"/> voiture <input type="checkbox"/> deux roues motorisé
Si un véhicule motorisé est utilisé par l'élève ou un accompagnateur, renseigner les informations ci-contre <input type="checkbox"/> copie de la carte grise obligatoire	Je soussigné (parent, élève ou accompagnateur <u>propriétaire du véhicule</u>) atteste avoir utilisé/mis à disposition le véhicule identifié ci-dessous avec le numéro de plaque d'immatriculation Fait à le/...../..... Signature :
Signature du responsable légal ou de l'élève majeur attestant l'exactitude des renseignements fournis	Fait à le/...../..... Signature
Validation du Proviseur	A Montargis, le/...../..... <input type="checkbox"/> validé <input type="checkbox"/> refusé, motif Signature :
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin-left: auto;"> Nombre de justificatifs validés par la Gestion : </div>	

IMPORTANT : JOINDRE LE RIB DU RESPONSABLE LEGAL OU DE L'ELEVE MAJEUR

INFORMATION SUR LES CONDITIONS DE REMBOURSEMENT EFFECTUES DANS LES LIMITES DES CREDITS DISPONIBLES AU LYCEE			
Repas	Midi Uniquement sur justificatifs de repas clairement identifiés Le montant maximal pris en charge pour un repas est de 7,50 euros. L'allocation sera calculée par différence entre le prix du repas facturé et le montant du prix pratiqué par le lycée. Exemple 1 : Montant du repas pris au lycée = 3,54 € (tarif 2021) Justificatif de l'élève = 6 € Remboursement = 6 € - 3,54 € = 2,46 € Exemple 2 : Montant du repas pris au lycée = 3,54 € (tarif 2021) Justificatif de l'élève = 10 € Remboursement = 7,50 € - 3,54 € = 3,96 €		
Véhicule personnel	Trajet domicile (ou lycée) - Stage inférieur ou égal à 90 km	1 A/R maxi par jour	0.10 € par km
	Trajet domicile (ou lycée) - Stage compris entre 60 et 100 km	1 A/R maxi par semaine	
	<ul style="list-style-type: none"> • péage • parking • carburant 	NON REMBOURSES	
Transport en commun	<ul style="list-style-type: none"> • Sur justificatifs • Calcul proportionnel à la période de stage exemple : carte de bus pour 1 mois mais seulement 15 jours de stage = remboursement de la moitié du montant de la carte (soit 15 jours) 		1 A/R maxi par jour